

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

CATÉGORIE : DEVELOPPEMENT HUMAIN TRANSFERT

Niveau de détail : Étude de transfert

Sujet: TRANSFERT RELIQUES

DATE LIMITE DE DEPOT ELECTRONIQUE DES DOSSIERS

20.11.2023 avant 00h00 (heure de Nouméa)

Les dossiers seront préférentiellement soumis
en français et transmis par voie électronique

A envoyer exclusivement au format PDF à l'adresse mail Reponse.appeldoffres@cnrt.nc
Ou si le fichier est trop volumineux, un courriel indiquant un lien de téléchargement

Calendrier prévisionnel

Diffusion de l'offre	30.10.2023
Date de dépôt des réponses	20.11.2023
Évaluation de l'offre	23.11.2023 -sem 47
Attribution de l'offre	27.11.2023 – sem 48
Contractualisation et signature de l'offre	29.11.2023 – sem 48
Délai de validation des réponses 120 jours – jusqu'au	29.02.2024
Publication de l'avis d'attribution – à partir du	27.11.2023

Contact

Questions techniques et scientifiques, administratives et financières

Reponse.appeldoffres@cnrt.nc

Mots clés : reforestation, acquisition de données, aide à la décision, planification collaborative

Type de procédure : consultation ouverte
Type de marché : services et prestations
Type de l'appel à projets : Transfert

Contenu du Dossier d'appel à projets

Dossier d'APPEL D'OFFRES	1
Catégorie : dEVELOPPEMENT HUMAIN TRANSFERT	1
I- ACTIONS DU CNRT VERS DES PROJETS DE RECHERCHE DE DEVELOPPEMENT EXPERIMENTAL ET APPLIQUE	4
a. Présentation du maitre d'ouvrage	4
b. Qualités des projets attendus	5
II- Instruction aux soumissionnaires	5
c. etude de transfert	5
d. Composition du dossier de soumission de Projet	6
e. Critères d'éligibilité.....	6
f. Règles de financement des projets.....	7
1. Modalités de financement.....	7
2. Co-financement et extension du programme.....	7
g. Evaluation des propositions	8
1. Procédure de sélection.....	8
2. Critères de sélection	8
h. Renseignements sur la consultation.....	9
III- CONTENU DES OFFRES	9
i. PIECE 1 : Renseignements Généraux (<i>version électronique modifiable des tableaux sur www.cnrt.nc</i>).....	9
j. PIECE 2 : proposition technique	11
k. Piece 3 : Proposition commerciale	11
l. PIECE 4 : Présentation des membres du consortium	11
ANNEXE 1 planning previsionnel relative à la Proposition technique (Piece 3) :	11
Planning prévisionnel des travaux (Fiche de complétion).....	11
ANNEXE 2 affectation des RESSOURCES RELATIVE à la Proposition commerciale (Piece 2)	12
Cahier des charges des projets :	13
TRANSFERT RELIQUES	13
RELIQUES, FRagmentation des forEts sur substrats uLtramafIQUES de Nouvelle-Calédonie.....	13
I- CONTEXTE et OBJECTIFS de l'ETUDE	14
II- CONTENU DU TRANSFERT ET LIVRABLES ATTENDUS	14
a. Guide technique et formation à l'acquisition des données d'imagerie spatiales	15
b. Méthodologie de définition conjointe du risque et des cibles prioritaires de lutte contre la fragmentation forestière	15
a. Mise en place d'un outil d'aide à la décision pour la planification forestière	16
b. Assistance à maîtrise d'ouvrage.....	17
c. Réalisation de la plateforme logicielle d'aide à la décision	13
III- MÉTHODOLOGIE ET suivi des bénéfiques et délais	13
a. Méthodologie	13
b. Monitoring de l'appropriation et suivi de la création de valeur.....	14
c. Planning.....	14

IV- MOYENS À DISPOSITION	15
V- COÛTS	15
VI- PREREQUIS.....	15
VII- CRITERES DE CHOIX.....	15

I- ACTIONS DU CNRT VERS DES PROJETS DE RECHERCHE DE DEVELOPPEMENT EXPERIMENTAL ET APPLIQUE

A. PRÉSENTATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Le CNRT « Nickel et son environnement » est une structure public-privé qui rassemble les institutions de la Nulle Calédonie, l'État, l'ensemble des opérateurs miniers et les instituts de Recherche. Ce Groupement est financé par l'Etat, les collectivités de Nouvelle-Calédonie (Gouvernement et trois Provinces) et par les compagnies minières et métallurgiques de Nouvelle-Calédonie. Depuis sa création en 2007, le CNRT a financé une cinquantaine de programmes de recherche dans les trois thématiques : Nickel et Technologie / Nickel et Environnement Naturel / Nickel et Société. Ces programmes sont mis en œuvre par des équipes scientifiques françaises (y compris de Nouvelle-Calédonie), régionales et internationales.

Cette structure évolue en 2023 vers le **CENTRE DU NICKEL** en opérant des mutations fonctionnelles en réponse à un besoin urgent à court terme de soutien du secteur nickel dans son ensemble (acteurs privés et publics). Le **CENTRE** du **NICKEL** oriente son activité vers le renforcement de la compétitivité du secteur minier & métallurgique de Nouvelle Calédonie dans une perspective de développement soutenable.

A l'interface entre l'Etat, les Collectivités Publiques de Nouvelle-Calédonie, les Organismes de Recherche et les Professionnels de la Mine et de la Métallurgie, il joue un rôle de plateforme visant à développer des innovations sur les aspects technologiques, environnementaux et sociétaux de cette industrie, dans le respect de spécificités propres à la Nouvelle Calédonie, et en mettant en valeur son patrimoine naturel et humain. Par la mutualisation des ressources, de moyens et d'équipements, il réalise des études, des programmes de recherche, des projets de développements techniques ou technologiques, des actions de renforcement des capacités et des compétences du secteur nickel calédonien.

La programmation 2023 – 2026 du **CENTRE** du **NICKEL** se consacre prioritairement à la transition énergétique, la valorisation des rejets de la métallurgie & la réduction des impacts (usage de la scorie, piégeage du CO2, filières d'économie circulaire), la compétitivité industrielle (innovation technologique, renforcement des compétences, décloisonnement et optimisation à l'échelle de la Nulle Calédonie) ou encore l'acceptabilité sociétale de la mine, la préservation de l'environnement (eau & écosystèmes) et la maîtrise des risques.

Les appels à projets du CNRT ciblent préférentiellement des partenariats entre l'expertise ou les compétences locales (Nouvelle-Calédonie), pouvant intégrer des apports complémentaires d'expertise et/ou de recherche aux échelles nationales, régionales et internationales. Les collaborations public/privé et consortiums fédérant des expertises complémentaires (Recherche, consultants, professionnels) sont encouragés.

B. QUALITÉS DES PROJETS ATTENDUS

Ces qualités seront prises en compte dans les critères de choix de l'offre exposés à la fin de ce document.

Vision : apporter aux acteurs calédoniens une vision hiérarchisée des enjeux et leviers de développement par l'innovation, et à leur portée, pour faciliter l'aide à la décision et les choix stratégiques de développement industriel / filières et de politique publique.

Pertinence

Capacité de l'offre à répondre de manière appropriée au cahier des charges et besoins exprimés.

Qualité scientifique ou technique, Pluridisciplinarité, Synergie public-privé

Clarté et qualité de l'offre quant à la correspondance des sujets à traiter avec l'expérience et l'expertise propre de l'entreprise ou du consortium répondant. Une attention particulière sera portée aux synergies reposant sur des approches/expertises complémentaires croisées.

Ouverture à l'international

Capacité à mobiliser l'expertise internationale, soit en propre au sein de l'entreprise ou du consortium répondant, soit par l'expérience propre aux membres répondants.

II-INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES

C. ETUDE DE TRANSFERT

Le niveau de détail attendu pour cette étude qualifiée d'étude de transfert. L'information restituée dans les livrables doit être précise, pertinente, synthétique, et globale.

Il requiert une très large connaissance et expérience des métiers de formation et de transfert.

Le consortium justifiera de cette expérience dans sa proposition commerciale et joindra le CV des personnes affectées à la prestation.

Une bonne connaissance de la société calédonienne, des parties prenantes publiques, des métiers de la formation, des réseaux métier régionaux et internationaux sera également nécessaire. La légitimité du consortium auprès des différents acteurs doit être démontrée. Le prestataire ou consortium devra enfin démontrer une expérience incontestable et une capacité à animer l'écosystème autour de ce sujet (écoute, intelligence collective, méthodologie d'atelier et stratégie).

D. COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION DE PROJET

Le dossier de soumission de projet est constitué des pièces suivantes :

Pièce 1 - La fiche de renseignements des partenaires du consortium (*cv et références*)

Pièce 2 – Le volet technique : descriptif complète du projet

Pièce 3 – le volet financier

Pièce 4 - Présentation des membres du consortium

Pièces 5 – Attestation financière des entreprises accompagnée d'une identification nationale / internationale

Pièce 6 – Annexe 1 Le planning prévisionnel des travaux (diagramme de complétion)

Pièce 7– Annexe 2 Affectation des ressources

Pièce 8 – Annexe 3 La fiche d'analyse de risques (à élaborer)

Pièce 9 – Annexe 4 Tableau de bord Indicateur de suivi de l'avancement du projet et des résultats obtenus (à élaborer)

Les règles de présentation et les formulaires-types sont présentés à la section 3 - Dossier de soumission. Les formulaires types modifiables sont disponibles reponse.appeldoffres@cnrt.nc

E. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Il est rappelé que seuls les dossiers complets, déposés avant la clôture de l'appel à projets seront examinés. La langue sera préférentiellement le français, à défaut, l'anglais.

Pour être considérés comme éligibles, les projets devront respecter les conditions précisées dans le paragraphe ci-dessous. Certaines de ces conditions nécessitent des pièces justificatives spécifiques qui devront être attachées au dossier soumis ; elles engagent le soumissionnaire et seront intégrées dans les pièces contractuelles dans le cas où le projet serait lauréat.

- L'équipe répondante proposera préférentiellement, sous condition d'une expertise bénéficiant au projet, un partenaire installé en Nouvelle-Calédonie qui en outre assurera la représentation du groupement soumissionnaire et si pertinent, la coordination des actions ;
- Le consortium rassemble des partenaires d'horizons différents couvrant tous les domaines d'expérience et d'expertise requis (complémentarité des compétences) ;
- Le coordinateur et pilote du projet doit présenter une expérience reconnue en ayant fait ses preuves dans gestion de projet, approche collaborative et management en transverse;
- Les modalités de fonctionnement du consortium (rôles et responsabilités, organisation, rituels de pilotage et gestion du projet) seront clairement présentées ;
- Le dossier présentera la correspondance entre les qualités propres aux intervenants (PME, industriels, établissements de recherche,...) et l'analyse des domaines d'expertise et expérience requis par le projet ;
- La volumétrie des ETP par sujet et compétences sera présentée et justifiée. Le découpage des coûts de projet sera aligné sur chacune des étapes du cahiers des charges. Le détail des coûts présentés sera justifié.
- La proposition financière doit être compatible avec l'enveloppe budgétaire spécifiée dans le cahier des charges. Si pertinent, les soumissionnaires pourront proposer des options en complément de l'offre principale alignée sur le budget décrit dans le cahier des charges. Les initiatives de co-financement éventuelles doivent être décrites et seront prises en compte dans la sélection.

- Toutes les annexes budgétaires seront remplies **en Euros**.
- Les soumissionnaires déclarent et garantissent avoir la pleine capacité juridique, disposer d'une identification nationale (SIRET, KBIS, liasse fiscale...) et être à jour de leurs obligations légales notamment fiscales et sociales, et que les informations communiquées sont exactes et sincères à la date de remise de l'offre.

Les partenaires du consortium répondant ne doivent pas être des entreprises en difficulté au sens large du droit européen.

Sauf accord spécifique, le début des travaux est réputé effectif à l'engagement contractuel signé par toutes les Parties.

Certaines informations du dossier technique et financier seront inscrites dans le document contractuel et elles feront l'objet d'un suivi contractuel.

F. RÈGLES DE FINANCEMENT DES PROJETS

1. MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Le financement CNRT est régi par un document contractuel fixant les modalités de fonctionnement et de versements, signé au démarrage du projet par le consortium soumissionnaire.
- Le financement CNRT n'entre pas dans le champ d'application de la **TVA** du fait de l'absence de lien direct entre le financement octroyé et le service rendu à l'établissement financeur.
- Le financement est directement géré et versé par le CNRT en **paiement direct** aux membres du consortium répondant (le porteur et ses partenaires). Chaque organisme partenaire du consortium n'a qu'un seul interlocuteur financier, le CNRT.
- Le financement peut être attribué à un organisme étranger.

2. CO-FINANCEMENT ET EXTENSION DU PROGRAMME

En plus des règles de financement ci-dessus, des co-financements additionnels du programme de l'appel à projet ou d'une extension du programme proposé sont encouragés et considérés comme une plus-value à l'offre de projet. Ils peuvent provenir de (*liste non exhaustive*) :

- Financement propre des organismes de recherche
- Financement privé (entreprise, fondation, ...)
- Autres financements public (ANR, MOM, MTES, Fonds Pacifique,...)

Tout co-financement doit être annoncé.

G. EVALUATION DES PROPOSITIONS

1. PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les instances d'évaluations :

La sélection des propositions est menée par un comité de pilotage (CoPil) constitué de représentants des membres du CNRT ayant participé à la rédaction du cahier des charges. Elle est ensuite soumise au Comité Scientifique Interne (CSI) du CNRT pour avis avant engagement.

Transparence du processus de sélection

Les soumissionnaires sont informés individuellement de l'avancement du processus de sélection. Les documents transmis dans le cadre de cette consultation sont strictement confidentiels portés et ne sont communiqués qu'au CoPil et au CSI. Les éventuelles questions ou demandes d'informations complémentaires des évaluateurs sont transmises par le CNRT au soumissionnaire. Les réponses du soumissionnaire viennent alors compléter sa proposition.

2. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection figurant au cahier des charges sont complétés des informations ci-dessous.

- **Qualité de l'offre (contenu scientifique et technique):**
 - Pertinence globale de la proposition au regard de la problématique posée, du contexte local, des connaissances scientifiques/techniques/industrielles existantes et des résultats attendus ;
 - Pertinence et clarté de la méthodologie, qualité de la construction de l'offre, faisabilité et livrables annoncés
 - Aspect innovant de la ou les méthodes et/ou des moyens techniques/approches proposés ;
 - Approche permettant des économies d'échelle importantes par la valorisation d'acquis / connaissances /expertises propres aux membres du consortium soumissionnaire ;
 - Adéquation des moyens humains et techniques proposés avec les objectifs, tâches et livrables
 - Pertinence du calendrier prévisionnel (délais vs éléments de complexité)
 - Analyse des risques
- **Compétences**
 - Adéquation de la pluridisciplinarité, expériences et expertises propres au soumissionnaire avec la diversité des thèmes et disciplines inhérents au projet (scientifiques, techniques, économiques, financiers, industriels, ...)
 - Références dans les thèmes & disciplines concernés et adéquation aux besoins du projet
 - Niveau d'expertise des membres de l'équipe dans leur discipline
 - Expérience démontrée du coordinateur de l'étude en management et pilotage de projet
 - Partenariats internationaux, contacts & réseau propre au soumissionnaire
- **Proposition budgétaire**
 - Adéquation des moyens financiers avec les objectifs, tâches, résultats et livrables annoncés

H. RENSEIGNEMENTS SUR LA CONSULTATION

Toute demande complémentaire concernant cet appel d'offres est à adresser à :

Laurence BARILLER, Gestionnaire : reponse.appeldoffres@cnrt.nc

III-CONTENU DES OFFRES

I. PIÈCE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX *(version électronique modifiable des tableaux sur www.cnrt.nc)*

TITRE DE L'APPEL D'OFFRES	
<p style="text-align: center;">Groupement / Consortium</p> <hr/> <p><i>Cocher la mention retenue</i></p> <p><i>Les partenaires peuvent relever du secteur public, du secteur privé (laboratoires, bureaux d'étude) ou du secteur associatif. Le nombre de partenaires et membres de le consortium n'est pas limité.</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Pas de groupement d'organismes partenaires</p> <p><input type="checkbox"/> Groupement d'organismes partenaires</p> <p>Local : oui – non Européen : oui – non International : oui – non</p> <p><u>Nom du Partenaire Porteur :</u></p> <p><u>Liste des organismes partenaires :</u></p>

A/ PORTEUR DU PROJET	
<i>Titre (Dr, Prof....) Prénom Nom</i>	
<i>Organisme d'appartenance (ex Bureau d'étude, Entreprise, Université de etc.)</i>	
<i>Fonction</i>	
<i>Intitulé de l'Unité de Recherche</i>	
<i>Adresse</i>	
<i>Téléphone(s)</i>	
<i>Courriel</i>	

B/ COMPOSITION DU CONSORTIUM	
DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSORTIUM	1- TITRE PRÉNOM NOM - Organisme d'appartenance - Spécialité - Fonction dans le projet.....
	2- TITRE PRÉNOM NOM - Organisme d'appartenance - Spécialité - Fonction dans le projet.....
	...- TITRE PRÉNOM NOM - Organisme d'appartenance - Spécialité - Fonction dans le projet.....

J. PIECE 2 : PROPOSITION TECHNIQUE

La description complète du projet devra aborder les points listés ci-dessous.

- Contextualisation de la problématique posée
- État de l'art, forces / faiblesses du consortium
- Objectifs de la proposition, pertinence vis à vis des attentes du cahier des charges
- Évaluation des limites (faiblesses ou lacunes)
- Caractère ambitieux / innovant de la proposition
- Description des travaux par parties, tâches et sous-tâches
- Description des résultats attendus et des livrables
- Coordination des équipes et des disciplines
- Description, adéquation et complémentarité des membres de l'équipe
- Caractère interdisciplinaire, interinstitutionnel et international de l'équipe
- Qualification du coordinateur du projet
- Qualification, rôle et implication des membres de l'équipe
- Intégration du personnel non permanent
- Rôle et responsabilités des membres de l'équipe
- Organisation, mode de fonctionnement
- Gestion de projet, coordination, prise de décision, rituels
- Analyse des risques et proposition de mitigations
- Planning prévisionnel (cf. template dans l'annexe ci-après)
- Confidentialité et protection des résultats

K. PIECE 3 : PROPOSITION COMMERCIALE

La proposition commerciale sera accompagnée d'un tableau tel que présenté ci-après donnant la lisibilité complète sur la répartition des ressources et volumes horaires aux différentes tâches de la prestation. Une copie électronique au format MS Excel sera remise avec l'offre. Un template est disponible auprès du CNRT.

La proposition sera accompagnée d'un texte détaillant les éléments de construction et justification de la proposition commerciale. Les contributions cumulées des différentes ressources affectées à une même tâche seront ainsi justifiées.

Les co-financements (financement propre, autres financements publics et privés) seront identifiés.

L. PIECE 4 : PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSORTIUM

Présentation de chaque membre du consortium : domaine d'expertise, compétences et expériences en rapport avec le sujet, rôles et complémentarités au sein de le consortium.

ANNEXE 1 PLANNING PREVISIONNEL RELATIVE À LA PROPOSITION TECHNIQUE (PIECE 3) :

Planning prévisionnel des travaux (Fiche de complétion)

Diagramme de complétion des tâches du projet : **PROJET**

Partenaire impliqué	No. Tâche	No. sous tâche	Libélé	POURCENTAGE D'AVANCEMENT DE LA TACHE																	Commentaires			
				0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100
Tache 1																								
			Titre																					
nom		Tache 1a	contenu																					
nom		Tache 1b	contenu																					
		Livable	contenu																					
Tache 2																								
			Titre																					
nom		Tache 2a	contenu																					
nom		Tache 2b	contenu																					
		Livable	contenu																					
Tache3																								
			Titre																					
nom		Tache 3a	contenu																					
nom		Tache 3b	contenu																					
		Livable	contenu																					
Tache 4																								
			Titre																					
nom		Tache 4a	contenu																					
nom		Tache 4b	contenu																					
		Livable	contenu																					
Tache5																								
			Titre																					
nom		Tache 5a	contenu																					
nom		Tache 5b	contenu																					
		Livable	contenu																					

Une fiche identique sera renseignée au fur et à mesure de l'avancement du projet et servira de support à l'analyse des écarts avec la fiche initiale.

ANNEXE 2 AFFECTATION DES RESSOURCES RELATIVE À LA PROPOSITION COMMERCIALE (PIECE 2)

			organisme ou entité	Ressource affectée (Non Prénom)	Volume (h)	Coût (€)	organisme ou entité	Ressource affectée (Non Prénom)	Volume (h)	Coût (€)	organisme ou entité	Ressource affectée (Non Prénom)	Volume (h)	Coût (€)	organisme ou entité	Ressource affectée (Non Prénom)	Volume (h)	Coût (€)	...
Lot 1	Phase 1	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 2	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 3	Tache 1																	
		Tache 2																	
...																			
		Tache n																	
Lot 2	Phase 1	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 2	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 3	Tache 1																	
		Tache 2																	
...																			
		Tache n																	
Lot 3	Phase 1	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 2	Tache 1																	
		Tache 2																	
		...																	
			Tache n																
	Phase 3	Tache 1																	
		Tache 2																	
...																			
		Tache n																	

CAHIER DES CHARGES DES PROJETS :

TRANSFERT RELIQUES

2023

Cahier des charges

**RELIQUES, FRAGMENTATION DES FORETS
SUR SUBSTRATS ULTRAMAFIQUES DE
NOUVELLE-CALÉDONIE**

Étude de « transfert »

I- CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Le projet RELIQUES a travaillé sur l'évolution des forêts sur substrat ultramafique de Nouvelle-Calédonie.

Le projet a apporté une cartographie sur la surface forestière en milieu ultramafique, une étude des lisières dont, leur richesse floristique et rôle sur la forêt notamment à l'aide de techniques parfois novatrices (LIDAR, analyse satellitaire...).

De plus, le projet a réalisé une analyse spatio-temporelle de l'évolution de la fragmentation historique de la forêt mais également, en intégrant un modèle d'impact des lisières, une analyse prospective pour estimer la déforestation à venir. Ce risque de déforestation a aussi été analysé en termes de risque sur la biodiversité hébergée par ces surfaces.

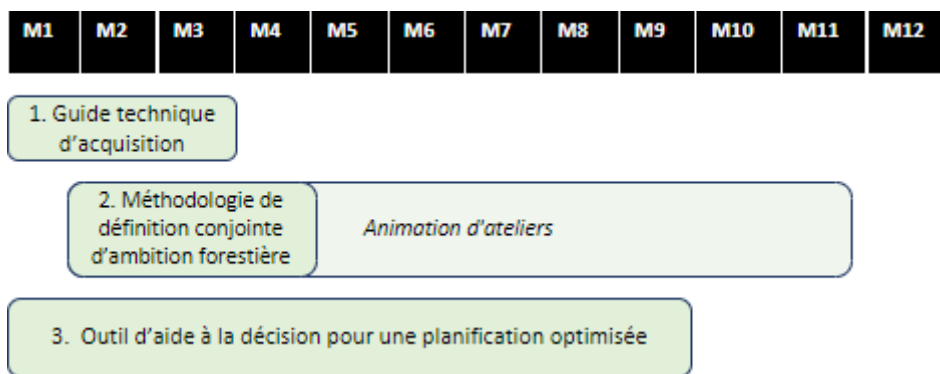
Ainsi, un outil d'aide à la décision a été mis en place (package R *restoptr*) pour identifier les zones à prioriser en termes d'actions de restauration. Cela permet une approche optimisée de planification intégrant des contraintes écologiques et socio-économiques notamment en déterminant les emplacements stratégiques permettant d'améliorer la connectivité et de réduire la fragmentation.

À la suite de ce travail, le CNRT souhaite lancer un projet pour assurer le Transfert opérationnel des données, des connaissances et des compétences acquises par le projet. L'objectif est notamment de mettre à la disposition de toutes les parties prenantes de la gestion forestière, la connaissance des mécanismes de déforestation et un outil d'aide à la décision pour planifier au mieux les actions de reforestation.

II-CONTENU DU TRANSFERT ET LIVRABLES ATTENDUS

Le travail attendu se décompose en 3 lots :

1. Guide technique et formation à l'acquisition des données d'imagerie spatiales
2. Méthodologie de définition conjointe du risque et des cibles prioritaires de lutte contre la fragmentation forestière
3. Outil d'aide à la décision pour une planification optimisée de lutte contre la fragmentation



Les lots se détaillent comme suit :

A. GUIDE TECHNIQUE ET FORMATION À L'ACQUISITION DES DONNÉES D'IMAGERIE SPATIALES

Ce guide à destination des ingénieurs et techniciens des entreprises et des institutions présente les meilleures pratiques d'usage des outils Drone LIDAR (analyse de la canopée) et satellite hyperspectral (caractérisation des milieux).

Ces usages doivent aussi promouvoir le partage et la réutilisation des données notamment satellitaires potentiellement via l'outil évoqué en 3.

Une formation assurant la montée en compétence sur les savoirs et savoir-faire du guide sera réalisée.

○ **Livrables :**

- Guide technique avec des fiches pratiques
- Référentiel pédagogique de formation aux techniques présentées dans le guide
- Animation d'un atelier de formation

B. MÉTHODOLOGIE DE DÉFINITION CONJOINTE DU RISQUE ET DES CIBLES PRIORITAIRES DE LUTTE CONTRE LA FRAGMENTATION FORESTIÈRE

Un document doit être rédigé pour présenter de manière pédagogique les mécanismes de déforestation (notamment les paramètres environnementaux clefs). Ce document, une fois présenté aux parties prenantes, permettra de partager la même compréhension des actions les plus efficaces et efficientes dans le cadre de la reforestation.

Le document sera complété d'un outil méthodologique pour animer des ateliers de co-construction entre institutions gestionnaires et sociétés minières de l'évaluation des risques et des ambitions de conservation/restauration de forêt puis les planifier de manière optimisée (potentiellement avec l'outil d'aide à la décision unique, partagé et accepté du 3.).

L'accompagnement à la mise en place de cette méthodologie sera réalisé sur des ateliers pilotes pour tester/stabiliser la méthodologie puis sur 1 atelier par acteur minier.

○ **Livrables :**

- Document pédagogique sur les mécaniques de déforestation et la méthode de co-planification
- Animation de 10 ateliers sur des cas réels

A. MISE EN PLACE D'UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LA PLANIFICATION FORESTIÈRE

La méthodologie présentée dans le rapport et implémentée dans un code doit être intégrée dans un outil pérenne et ergonomique. Par ailleurs, les sources de données sont parfois communes et souvent mutualisable entre différents acteurs.

L'enjeu est la mise en place d'une solution logicielle pérenne offrant les fonctionnalités de planification optimale mais dans une interface utilisateurs avec notamment :

-gestion des accès

-gestion des données sources et capacité de mutualisation de ces données (e.g. imagerie spatiale d'une même massif minier)

-paramétrage des paramètres d'optimisation du modèle

-interface utilisateur SIG

L'outil doit être accompagné d'un livret de formation à l'outil ainsi que d'un tutoriel vidéo.

La plateforme technique cible sera web ; l'infrastructure étant encore à définir (dans une recherche de mutualisation notamment).

NOTA : une synergie sera à trouver avec l'outil RECOSYNTH géré par le Fonds Nickel ; cet outil capitalisant les informations des actions de revégétalisation ; ainsi que potentiellement l'outil OCMC ¹de la Province Sud.

¹ Direction de l'environnement de la Province Sud de Nouvelle-Calédonie, 2018. Outil de Calcul des Mesures Compensatoires (OCMC).

B. ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE

Compilation des besoins, priorisation, définition de la planification des versions (avec une version minimale au plus tôt)

Animation de l'appel d'offre, compilation des offres (intégrant le choix de l'infrastructure d'hébergement cible)

Définition (cahier de recette) et réalisation de la recette fonctionnelle (avec des utilisateurs clefs identifiés au sein des parties prenantes)

Suivi du projet et animation des comités de pilotage

○ **Livrables :**

- Cahier des charges fonctionnel et cahier de recette
- Réunion de Comité de pilotage pour acter la sélection
- Livret de formation

C. RÉALISATION DE LA PLATEFORME LOGICIELLE D'AIDE À LA DÉCISION

Définition de l'architecture technique, spécifications techniques du logiciel

Réalisation et tests techniques et d'intégration

Migration sur la plateforme de production choisie

Mutualisation, bancarisation de la donnée

○ **Livrables :**

- Cahier des charges fonctionnel et cahier de recette
- Réunion de Comité de pilotage pour acter la sélection
- Guide d'administration technique

NOTA : une offre d'hébergement et de maintenance applicative doit être proposée dans ce lot.

III-MÉTHODOLOGIE ET SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES ET DÉLAIS

A. MÉTHODOLOGIE

Chaque lot pourra être attribué à un partenaire différent ; néanmoins un fort intérêt réside dans la cohérence entre les différents livrables.

L'approche agile est recommandée pour l'ensemble des travaux ; pour avoir un retour fréquent des futurs utilisateurs que cela soit des guides ou de l'application.

Chaque lot fera l'objet, avec le Comité de pilotage du projet constitué par le CNRT appuyé du CBC :

- D'une discussion avant son démarrage pour cadrer les travaux ;
- D'une présentation des résultats en fin de travaux, pouvant entraîner modifications et compléments d'études.

Tout du long du projet, des Comité Projets seront réalisés périodiquement (2 semaines) avec le CNRT appuyé du CBC a minima et étendu à tout partenaire actif sur le projet.

B. MONITORING DE L'APPROPRIATION ET SUIVI DE LA CRÉATION DE VALEUR

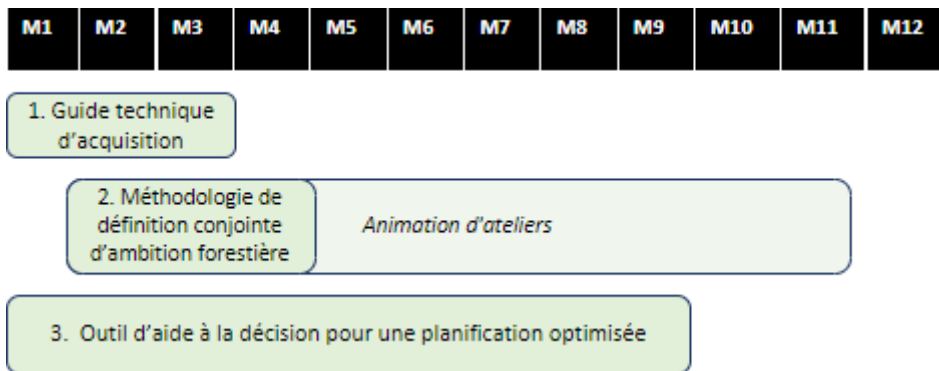
Un mode de suivi à la fois de l'usage ainsi que de la création des différentes formes de valeur (environnemental, social, économique) est à proposer, valider et faire mettre en place. Des KPI de suivis seront à reprendre ou créer et faire vivre.

La création de valeur sera mesurée en comparaison avec une année de référence (2023)

durée et les moyens (équipe projet, CNRT, autre acteur) seront à définir ; avec potentiellement un passage de relai en fin de projet.

C. PLANNING

Le prestataire proposera les meilleurs délais possibles dans son offre. Un planning prévisionnel est le suivant :



Le prestataire proposera les meilleurs délais possibles dans son offre. Ci-après un planning indicatif :

Diffusion de l'offre	30.10.2023
Date de dépôt des réponses	20.11.2023
Évaluation de l'offre	23.11.2023 -sem 47
Attribution de l'offre	27.11.2023 – sem 48
Contractualisation et signature de l'offre	29.11.2023 – sem 48
Délai de validation des réponses 120 jours – jusqu'au	29.02.2024
Publication de l'avis d'attribution – à partir du	27.11.2023

IV-MOYENS À DISPOSITION

Le prestataire devra fournir tous moyens matériels nécessaires à sa mission : hébergement, bureau, communications, transports, qui seront forfaitisés dans son offre.

Le CNRT pourra appuyer le prestataire dans ses demandes de mises en relation (équipe de recherche du projet, Fonds Nickel...), voire mettre à disposition une salle de réunion pour les rencontres.

V-COÛTS

Les prestataires devront remettre des offres forfaitaires pour chaque lot, avec des prix en régie horaire en cas de demandes complémentaires absolument non prévues dans le présent cahier des charges.

Les offres pourront prévoir une réduction en cas d'attribution de plusieurs lots au même prestataire.

Les prestataires pourront aussi librement proposer des compléments d'étude sur des sujets qui leur paraissent novateurs et non traités dans ce cahier des charges, avec chiffrage complémentaire forfaitaire indiqué de manière bien séparée et optionnelle.

VI-PREREQUIS

Les prestataires en charge de l'étude devront, directement ou à travers leur équipe, présenter les caractéristiques suivantes :

-D'une manière générale : capacité d'adaptation à la demande formulée, de pensée innovante, de synthèse des idées et de communication à différentes parties prenantes.

- Plus spécifiquement :

Lot1 : Expertise des technologies d'acquisition numérique / télédétection

Lot2 : Expertise dans le domaine environnemental et Connaissance en design thinking et de méthodes d'intelligence collective.

Lot 3A : Expertise en pilotage en mode agile, connaissance des projets d'outils d'aide à la décision

Lot 3B : Expertise en développement web en environnement SIG et ergonomie ; connaissance en méthodes d'optimisation (programmation par contraintes).

VII- CRITERES DE CHOIX

Les offres seront choisies sur base de :

Qualité de l'offre	30%
Compétence du prestataire	40%
Prix	30%